

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/8404  
15 février 1968  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 15 FEVRIER 1968, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT D'ISRAEL

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre du 11 février (S/8395), j'ai l'honneur d'appeler d'urgence votre attention sur les faits suivants.

A 1 heure environ ce matin, heure locale, les forces jordaniennes ont ouvert le feu de la rive orientale du Jourdain avec des armes légères et des mortiers sur le village israélien de Kfar Ruppin et sur les unités israéliennes stationnées au sud de Kfar Ruppin. Les forces israéliennes ont riposté et ont fait taire les tireurs jordaniens.

A 2 h 35 environ, un tir d'artillerie lourde a été déclenché par les Jordaniens sur le village israélien de Maoz Chaim et, à nouveau, sur Kfar Ruppin. Les forces israéliennes ont riposté avec des mortiers.

L'échange de coups de feu s'est poursuivi jusqu'à 3 h 15.

A Kfar Ruppin, on a relevé près de 80 points d'impact. L'école et l'installation électrique ont été gravement endommagées, ainsi qu'un certain nombre de maisons d'habitation dans le village. Il n'y a eu ni tués ni blessés parce que tous les habitants s'étaient réfugiés dans les abris lorsque le bombardement a commencé.

A Maoz Chaim, où l'on a relevé environ 70 points d'impact, le dispensaire, l'étable, le silo et la station de traite ont été endommagés et plusieurs têtes de bétail ont été blessées ou tuées. On a trouvé des morceaux d'obus de 25 livres.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent d'Israël  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies,

(Signé) Yosef TEKOAH

